

Annexes



Index terminologique

Accessibilité universelle

L'accessibilité universelle est une mesure visant à permettre à chacune et chacun, quelles que soient ses capacités, d'avoir accès aux lieux, aux équipements, aux services, aux programmes et à l'information, tout en favorisant une utilisation identique ou équivalente, autonome et sécuritaire, dans un but d'équité.

Bande podotactile

Une bande podotactile est une surface texturée visant à alerter les personnes atteintes d'une déficience visuelle de l'approche d'une traverse pour piétons ou signaler tout autre obstacle afin qu'elles puissent se déplacer de façon autonome et sécuritaire.

Cadre bâti

Le cadre bâti fait référence au plein, soit un bâtiment et ses composantes qui indiquent la typologie architecturale et le contexte de développement dans lequel il s'insère.

Canopée

La canopée représente la superficie de la projection de la cime (ou houppier) au sol des arbres et arbuste de 3 m et plus de hauteur. Elle est souvent exprimée en termes de pourcentage d'un territoire.

Densification douce

La densification douce du tissu urbain se prête bien aux secteurs résidentiels de faible densité pour lutter contre l'étalement urbain et restructurer certains secteurs. Ces interventions dans les milieux existants se veulent légères et discrètes, elles peuvent se traduire de différentes manières : l'ajout d'un nouveau logement dans un bâtiment existant, un agrandissement en latéral, arrière ou hauteur, ou encore une nouvelle construction dans le cas de subdivision parcellaire.

Design urbain

Le design urbain est l'étude des formes urbaines ou des tissus urbains, qui vise à mettre en place des quartiers et des milieux de vie durables et sains. La forme urbaine, préalablement à l'architecture, garantit le succès ou non d'un quartier. La dimension des îlots, la subdivision des lots, le nombre d'intersections, les différents liens piétons, cyclables ou véhiculaires, la qualité du cadre bâti et la trame verte représentent des composantes primordiales qui se superposent et s'imbriquent afin de garantir la réussite et la durabilité d'un milieu de vie à échelle humaine.

Espace public

L'espace public occupe un rôle fondamental dans le développement des villes et la qualité de vie qu'elles ont à offrir aux habitants. Ces espaces peuvent prendre différentes formes et typologies. Ils représentent le bien commun d'une ville et doivent demeurer accessibles à tous les usagers.

Échelle humaine

Un milieu de vie à échelle humaine est un milieu de vie complet, à hauteur d'homme et à vitesse du pas. Il mise sur une planification urbaine centrée sur les besoins des citoyennes et citoyens et sur la possibilité d'y réaliser la majorité des activités quotidiennes afin que le piéton s'y sente à l'aise. L'échelle humaine est rendue possible par une variété d'interventions sur l'espace public et le cadre bâti, notamment par l'animation, l'aménagement sécuritaire, durable et sain, les lieux de rencontre, la mixité des activités et des usages, les services et les commerces de proximité, ainsi que la capacité du cadre bâti.

Emprise de rue

Il s'agit de la surface occupée par une voie publique. Elle comprend la chaussée, les terre-pleins, les trottoirs et les pistes cyclables.

Entrée charretière

Une entrée charretière est un passage extérieur carrossable aménagé à la limite de l'emprise d'une voie publique pour permettre le passage d'un véhicule entre une rue et un terrain adjacent. En présence d'un trottoir ou d'une bordure de rue, l'emplacement de l'entrée charretière est marqué par l'abaissement de ce trottoir ou de cette bordure et intègre des mesures afin de rendre confortables les déplacements actifs.

Espèce indigène

Une espèce indigène est une plante se trouvant naturellement sur le territoire et qui est adaptée au climat et à l'environnement. Elle représente une source de nourriture pour les animaux locaux, les pollinisateurs et tout autre insecte. De plus, il s'agit d'espèces idéales dans un milieu urbain, car elles requièrent généralement que très peu d'entretien.

Fosse de plantation

Une fosse de plantation est un espace souterrain dont le volume de terreau permet de planter un arbre. Le volume d'une fosse de plantation peut varier selon le contexte d'insertion et de l'essence choisie afin de garantir la survie de l'arbre. Elle peut également comprendre des composantes techniques dédiées à la création de chemins racinaires, à la rétention d'eau ou au support d'aménagements de surface, telles que des trottoirs ou des sentiers.

Grain bâti

Le grain bâti correspond à l'empreinte au sol des bâtiments, ainsi qu'à la relation entre les « pleins » (les bâtiments) et les « vides » (les rues, les espaces vacants et les stationnements).

Îlot

Un îlot, communément appelé « pâté de maisons » ou *block* en anglais, est un terrain ceinturé par des rues. Puisqu'il est bordé des rues, le terme îlot est utilisé pour signifier son caractère insulaire, telle une petite île. Les îlots se composent d'un ensemble de lots bâtis ou non bâtis et peuvent varier dans leurs formes et leurs tailles selon leur vocation, la perméabilité et les aménagements souhaités. Ces ensembles peuvent recevoir une diversité de bâtiments et d'espaces publics, générant ainsi une alternance entre les pleins et les vides afin de permettre le déploiement d'une forme urbaine équilibrée, viable et évolutive.

Implantation

L'implantation du cadre bâti contribue grandement à la caractérisation du paysage d'une rue et à la perception du cadre bâti depuis l'espace public. Il s'agit de la disposition d'un bâtiment sur son lot, en relation avec l'espace public et les bâtiments adjacents.

Interface

L'interface entre le cadre bâti et le domaine public doit faire l'objet d'un traitement de qualité afin de contribuer positivement aux milieux de vie. Un espace convivial repose sur la maîtrise des proportions des interfaces, soit entre la hauteur du cadre bâti et la largeur de la rue.

Jardin de pluie

Le jardin de pluie est un ouvrage de gestion des eaux de ruissellement qui fait l'objet d'un aménagement paysager spécifique qui se situe généralement sur des rues. Il prend la forme d'une légère dépression permettant de contrôler la qualité et la quantité d'eau de ruissellement sur un site donné. Les végétaux et les sols sont choisis de manière à contribuer à la biorétention.

Lot

Le lot est une parcelle de terrain à l'intérieur d'un îlot. Il représente une propriété foncière sur laquelle se retrouve généralement un bâtiment. La localisation du lot et son orientation par rapport à la rue sont des caractéristiques primordiales à un développement cohérent. Les interventions sur un lot d'angle, en lanière, en tête d'îlot ou en série seront différentes.

Lot d'angle

Le lot d'angle se situe en tête d'îlot, soit à l'intersection de deux voies publiques ou plus.

Méga-îlot

Un méga-îlot est un îlot de dimension trop importante et en rupture avec le reste du tissu urbain.

Morphogenèse

La compréhension des formes urbaines du territoire découle de l'étude de la morphogenèse qui permet de comprendre certains phénomènes. La morphogénèse repose sur une analyse historique de la forme urbaine et de son évolution qui permet d'identifier les grandes phases de développement, de stagnation ou de déclin, ainsi que les transformations s'y étant déroulées.

Morphologie urbaine

La morphologie urbaine est l'étude des formes urbaines ou des tissus urbains, qui vise à mettre en place des quartiers et des milieux de vie durables et sains.

Noue

La noue est un ouvrage de gestion des eaux de ruissellement qui fait l'objet d'un aménagement paysager spécifique qui se situe généralement sur des rues. Elle prend la forme d'une fosse végétalisée, peu profonde et large, conçue pour stocker temporairement les eaux et les infiltrer ou les transférer selon le type de noue.

Orientation

En architecture, l'orientation des bâtiments correspond à la localisation des façades par rapport aux points cardinaux afin de bénéficier d'un confort thermique idéal selon les saisons. En design urbain, l'orientation des bâtiments vise à positionner les façades principales en interaction avec le domaine public afin de participer à son animation.

Parcellaire ou lotissement

Il s'agit d'un ensemble de lots qui peut comprendre des terrains privés, des voies et des espaces publics. Souvent invisible, la limite entre les lots peut se formaliser par divers aménagements, qui permettront notamment de distinguer le domaine public du domaine privé.

Piétonnisation

La piétonnisation désigne la capacité de se déplacer de manière active dans un secteur en mettant en œuvre des mesures favorisant la perméabilité et la connectivité de la trame urbaine.

Pleins et vides

La forme urbaine se compose d'espaces bâtis et d'espaces non bâtis. Cette notion fait référence à la notion de pleins composés du grain bâti et de vides qui peuvent prendre diverses formes (rue, parc, place, cour, stationnement ou espace vacant).

Saillie de trottoir

La saillie de trottoir facilite les déplacements actifs et permet de réduire le temps de traversée de la chaussée tout en étant visible par les autres usagers. Les saillies peuvent contribuer au verdissement, à la gestion des eaux de pluie et à l'embellissement des quartiers.

Secteur de zonage différé (SZD)

Les secteurs de zonage différé sont des secteurs à développer et dont la nature du site varie. Ils sont assujettis à l'élaboration d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) qui permettra la création de nouveaux quartiers exemplaires et durables.

Tête d'îlot

Les têtes d'îlot sont les lots situés sur la longueur la plus courte de l'îlot. Ils permettent d'encadrer l'espace public et de veiller à son animation lorsque le lot et le cadre bâti sont orientés vers la rue.

Tissu urbain

Le tissu urbain est une expression métaphorique désignant l'ensemble des éléments de l'environnement bâti (forme urbaine).

Trame urbaine

La trame urbaine désigne le maillage des voies de circulations et la création des îlots

qui en découlent. Elle constitue l'armature de la forme urbaine qui compose la ville.

Trame verte et bleue

La trame verte et bleue d'un territoire se pense à différentes échelles. Le premier maillage se compose de corridors écologiques et riverains et de noyaux de conservation dont l'influence est régionale. Le second maillage, à l'échelle du quartier, inclut les parcs, les bassins de rétention, les sentiers et les cours d'eau entourés de végétation. Quand au troisième maillage, il concerne le verdissement et la plantation à une échelle plus locale, soit les rues et les terrains privés.

Transport actif

Le transport actif est un mode de déplacement utilitaire autre que la voiture individuelle, qui nécessite un effort physique comme la marche, le vélo, le patin à roues alignées, la planche à roulettes ou la trottinette.

Trois strates végétales

Le verdissement doit se composer des trois strates (herbacée, arbustive et arborescente) afin de multiplier les espèces végétales et fauniques et ainsi participer à la résilience de la Trame verte et bleue lavalloise.

Usager vulnérable

Un usager vulnérable est une personne dont la sécurité est inférieure à celle d'un autre usager qui se situe à un même endroit. Certaines mesures permettent d'améliorer la sécurité d'une personne vulnérable, comme les saillies, la signalétique ou l'éclairage.

Unité paysagère

L'unité paysagère est une portion de territoire dont les composantes sont récurrentes et dont les caractéristiques architecturales sont communes à un quartier ou à un secteur.

Verdissement

Le verdissement est l'ensemble des mesures qui visent à augmenter la quantité d'espace végétal dans un espace public ou privé, afin de répondre aux enjeux environnementaux et de contribuer à la résilience de la trame verte et bleue.

Références complémentaires

Ville de Laval

Code de l'urbanisme

<https://www.laval.ca/Pages/Fr/Citoyens/code-urbanisme-reglementation.aspx>

Schéma d'aménagement révisé (SADR)

<https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/Citoyens/urbanisme-et-zonage/schema-amenagement.pdf>

Projet immobilier nécessitant l'ajout d'infrastructures municipales (services municipaux)

<https://www.laval.ca/Pages/Fr/Affaires/projet-immobilier-non-desservi.aspx>

Règlement L-12400

<https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/Citoyens/reglements/reglements-codifies/reglement-l-12400.pdf>

Gabarits de rues

<https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/Affaires/guide-gabarits-rues-ville-de-laval.pdf>

Plan directeur du réseau cyclable

<https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/Activites/sports-et-loisirs/plan-directeur-reseau-cyclable.pdf>

Plan directeur des parcs et des espaces publics

<https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/Citoyens/environnement-recyclage-et-collectes/trame-verte-bleue-plan-parcs-espaces-publics.pdf>

Plan de conservation et de mise en valeur des milieux naturels

<https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/Citoyens/environnement-recyclage-et-collectes/trame-verte-bleue-plan-conservation-milieux-naturels.pdf>

Plan de foresterie urbaine

<https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/Citoyens/environnement-recyclage-et-collectes/trame-verte-bleue-plan-foresterie-urbaine.pdf>

Plan régional des milieux humides et hydriques

<https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/Citoyens/environnement-recyclage-et-collectes/plan-regional-milieux-humides.pdf>

Plan de développement culturel de la région de Laval

<https://culturelaval.ca/wp-content/uploads/2019/06/plan-developpement-culturel-region-laval-2019-2023.pdf>

Choisir Laval, politique d'habitation

<https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/A-propos/politiques-municipales/politique-habitation.pdf>

Étude typomorphologique

<https://www.laval.ca/histoire-et-patrimoine/Documents/rapport-synthese.pdf>

Programme particulier d'urbanisme

<https://www.laval.ca/Pages/Fr/Citoyens/programme-particulier-durbanisme.aspx>

Énoncé de vision

<https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/Citoyens/participation-citoyenne/vision-strategique-laval-2035.pdf>

Plan directeur des Bibliothèques de Laval

<https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/Culture/bibliotheques/Plan-directeur-bibliotheques-2020.pdf>

